



Jacqueline GOURAULT

Vice-présidente du Sénat
Sénatrice de Loir-et-Cher
Conseillère municipale et communautaire de la Chaussée Saint-Victor

LA LETTRE

ÉDITO

Février 2017

© Eric Robert



La session ordinaire pour l'année 2017 vient de s'achever, le calendrier électoral des mois à venir étant particulièrement chargé. Une session extraordinaire devrait avoir lieu cet été, avant les élections sénatoriales de septembre.

Plusieurs constats peuvent être dressés : grâce à la rénovation de ses méthodes de travail, depuis deux ans, le Sénat a moins siégé en séance plénière en 2016 : 829 heures, soit une diminution de 14% par rapport à 2015. Le travail en commission a été très soutenu. La Commission des Lois, à laquelle j'appartiens, s'est réunie environ deux fois par semaine, la quantité de textes à examiner étant conséquente.

Par ailleurs la place du Sénat apparaît bien primordiale dans le dialogue bicaméral car :

- près de 75 % des textes définitivement adoptés l'ont été après accord

entre les deux assemblées, au fil de la navette parlementaire ou après réunion d'une commission mixte paritaire (CMP) ;

- 65% des amendements adoptés au Sénat, en commission ou en séance, ont été repris par l'Assemblée nationale ;

- une loi sur 6 (12 sur 59) est d'origine sénatoriale.

- 35 séances de questions d'actualité, soit 265 questions posées par les Sénateurs ;

- 5032 questions écrites déposées ;

Dans une période où l'anti-parlementarisme ne fait que se développer, il est bon de rappeler que la présence moyenne des sénatrices et sénateurs en commission ainsi qu'en séance est d'environ 80%.

Enfin ma fonction de Vice-Présidente du Sénat m'amène à présider la séance, une à deux fois par semaine, ce qui est pour moi un honneur et en même temps un approfondissement majeur de ma vie parlementaire.

AU SÉNAT

Rapport annuel de la Cour des Comptes

© DR



Le Président Didier MIGNAUD a présenté le rapport annuel de la Cour des Comptes aux Sénateurs le 9 février dernier.

Pour rappel cette juridiction indépendante a pour mission de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens. La Cour des Comptes assiste :

-le Parlement dans le contrôle de l'action du Gouvernement;

-le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et de l'application des lois de financement de la sécurité sociale ainsi que dans l'évaluation des politiques publiques.

Elle contribue également à l'information des citoyens par la publication de rapports publics, accompagnés de recommandations.

Dernière attribution: la Cour des Comptes peut engager la responsabilité des décideurs et gestionnaires publics en cas d'infraction ou de faute de gestion.

LIRE LA SUITE

Le Sénat garant de l'application des Lois



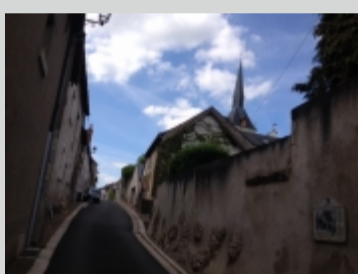
Le rôle du Sénat ne s'arrête pas au vote de la loi. Une fois qu'il a légiféré, le Sénat doit veiller à ce que les dispositions permettant une réelle application de la loi soient prises par le Gouvernement, et notamment tous les décrets d'application.

Dès 1971, le Sénat a mis en place un dispositif de contrôle de l'application des lois. Concrètement, chaque commission permanente assure un suivi de la parution des textes réglementaires qui relèvent de sa compétence, vérifie si les décrets ou les arrêtés nécessaires à l'application des dispositions législatives sont bien intervenus et analyse la conformité de leur contenu à la volonté exprimée par le législateur.

Depuis le 11 janvier 2017, les présidents des sept commissions permanentes du Sénat ont présenté le bilan quinquennal de l'application des lois dont elles ont précédemment été saisies.

AU SERVICE DES ÉLUS

Communes nouvelles : élections



Dans les 200 communes nouvelles créées au 1er janvier 2017 la question des listes électorales et des bureaux de vote se pose de façon spécifique. La commune nouvelle doit détenir une liste électorale unique, à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. Les communes historiques doivent continuer la révision de leur liste et établir les tableaux du 10 janvier et du 28 février 2017, soit jusqu'à la clôture des listes. Après cette révision, la commune nouvelle devra produire sa propre liste en réunissant les listes des communes fondatrices. C'est donc elle qui se chargera de la transmission de la liste électorale à la préfecture le 1er mars 2017. Concernant les bureaux de vote dans ces communes nouvelles, rien n'est modifié dans l'immédiat. Le préfet désignera un bureau centralisateur au niveau de la commune nouvelle.

Source : Maires de France Février 2017

ACTUALITÉ

Xavier Beulin

© Mag Centre



Xavier Beulin s'en est allé le 19 février à 58 ans. Ses obsèques dans la magnifique cathédrale d'Orléans ont rassemblé les plus hautes personnalités politiques françaises et européennes, le monde agricole et tous ses amis.

Cette cérémonie était à l'image de ce qu'il était : unie, simple, familiale, avec des témoignages très émouvants de ses enfants et des responsables agricoles.

A quelques jours de l'ouverture du salon de l'agriculture, dans une période de grave crise agricole, leur "chef" les a quittés brutalement. Il va cruellement manquer à l'agriculture française et européenne. Son pragmatisme, son ouverture d'esprit, sa volonté et sa réflexion visionnaire en faisaient un grand responsable de la Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles.

Il était également un président avisé du Conseil économique et social régional, partenaire efficace et loyal de la Région Centre Val de Loire. Il va aussi beaucoup manquer au continent africain dont il s'était pris de passion, en particulier pour le Maghreb.

© DR



Comme chaque année je me suis rendue au Salon international de l'agriculture qui a eu lieu Porte de Versailles du 25 février au 5 mars. Occasion de rendre visite et de témoigner mon soutien aux professionnels locaux dans un contexte mouvementé pour l'agriculture. La Région Centre-Val de Loire était bien présente.

Au niveau organisationnel, les Régions de France gèrent désormais le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Adoptés avant la fusion des Régions, les Programmes de développement rural continueront d'exister sur les périmètres initiaux. Les Régions de France veulent accompagner au mieux les entreprises agricoles et le secteur agro-alimentaire. Pour cela, elles préconisent de limiter l'action de l'Etat aux sujets régaliens et que la totalité des moyens financiers et humains correspondant aux crédits de la PAC leur soit transférée.

EN LOIR- ET- CHER

Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs



J'ai pu assister le 3 février dernier à l'assemblée générale de l'Association des Jeunes Agriculteurs à Fontaine-les-Coteaux. L'ensemble des débats s'articulait autour de la transmission. Les Jeunes Agriculteurs, par la voix de leur président Camille Lecomte, demande la réforme du système d'aide à l'installation avec par exemple la suppression des prêts bonifiés au profit d'une modulation de la dotation Jeunes Agriculteurs. Ils souhaitent promouvoir toutes les filières présentes en Loir-et-Cher par le biais des manifestations organisées durant l'année dans le département.

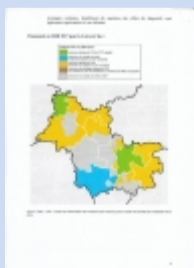
Cérémonie de Naturalisation



Je suis heureuse d'avoir pu assister le 31 janvier dernier à la cérémonie de naturalisation à la Préfecture. On pouvait sentir l'émotion de toutes ces personnes venues en France pour des raisons diverses mais qui déjà font partie de notre société. Ce sont 51 personnes de tout notre département qui ont obtenu la nationalité française.

Nouveau classement en ZRR

© CGET



La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) votée lors de la loi de finances rectificative pour 2015 a modifié les critères de classement des territoires pris en compte et de leurs caractéristiques. Les critères sont examinés à l'échelon intercommunal et entraînent le classement de l'ensemble des communes de l'EPCI, sur la base des données disponibles au 1er janvier 2017. Voici donc la dernière carte des ZRR prenant en considération les nouveaux périmètres des EPCI pour le Loir-et-Cher.

LIRE LA SUITE

L'entreprise Chiesi à l'honneur



L'industrie pharmaceutique était à l'honneur lundi 6 février à la Chaussée Saint-Victor. En effet, le Secrétaire d'Etat à l'Industrie Christophe Sirugue était présent afin d'inaugurer la nouvelle chaîne de production de l'usine Chiesi en présence de Christophe Degruelle Président d'Agglopolys.

A l'origine, le laboratoire Promedica fondé par la famille Cottureau a élu domicile à la Chaussée Saint-Victor sur un terrain de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il fut racheté en 1992 par la famille Chiesi. Aujourd'hui Paolo et Alberto Chiesi ne regrettent pour rien au monde leur choix. Ils présentaient ce jour là les fruits de leur investissement (22 millions d'euros pour cette nouvelle structure) qui permet la fabrication du Nexthaler, innovation en matière de traitement des maladies respiratoires.

Ces investissements ont permis de doubler la surface de l'usine. 90 personnes y travaillent actuellement et le site a exporté en 2016 pour 20 millions d'euros de produits. Une réussite dans la recherche et l'innovation saluée par le Secrétaire d'Etat et toutes les personnalités présentes.

A l'issue de cette visite, Stéphane Baudu, Maire de la Chaussée Saint-Victor a tenu à rendre hommage à la famille Chiesi en inaugurant la rue adjacente qui porte désormais le nom des fondateurs de l'entreprise.

Nouvelle Caserne des pompiers à Landes -le-Gaulois



Samedi 25 février dernier la commune de Landes le Gaulois inaugurait son nouveau centre de première intervention des sapeurs pompiers. Toutes les instances du département étaient présentes autour de Didier Guillon Maire de la commune et Laurent Meusnier, Adjudant Chef nommé responsable du Centre d'Intervention.

Le SDIS a équipé ce nouveau bâtiment de toutes les installations nécessaires en terme de bureautique pour les services administratifs mais aussi en matériels d'intervention comme un défibrillateur ou du matériel de ventilation. 13 sapeurs pompiers interviennent sur le secteur de Landes, Tourailles, Pray ou Villefranconeur ou peuvent même aller jusqu'à Herbault. Ce centre est centre de gestion individuelle des personnes qui vise à améliorer les délais d'intervention. Il est doté d'un nouveau camion citerne

qui permettra aux pompiers du centre de réaliser les activités de premier secours.

Inauguration de la salle de Cellé



Je me suis rendue à Cellé le samedi 25 février, à l'invitation de Jean-Claude Gerbaud Maire de la commune pour l'inauguration de la salle polyvalente. Ce lieu construit dans les années 1960 avait déjà été restauré en 1990, passant de cantine scolaire à salle communale. Après 5 mois de travaux, les habitants de la commune ont découvert un espace transformé accessible à tous. Une belle réalisation pour l'équipe municipale.

CONTACT

Au Sénat

Anne-Caroline Berthet
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tel : 01 42 34 27 41
E-mail : j.gourault@senat.fr

Site : jgourault.fr
Facebook :
facebook.com/pages/Jacqueline-Gourault

Permanence parlementaire

Marie-Béatrice Loiselet
Mairie Place Etienne Regnier
41260 La Chaussée Saint-Victor
Tel : 02 54 55 40 41
E-mail : j.gourault@senat.fr

Twitter : @j_gourault

www.udi-uc-senat.fr